

**CIBLE**

## Immunité

**E**n proposant un « nouveau système » d'immunité présidentielle, François Hollande joue très maladroitement avec le feu.

Il n'y a pas d'immunité présidentielle. Le Conseil Constitutionnel a rappelé que le président bénéficie dans l'exercice de ses fonctions d'un privilège de procédure et de juridiction (mise en accusation par les seuls parlementaires, devant la Haute Cour). Il n'est pas nécessaire d'inventer un nouveau système pour que le président de la République puisse se défendre : il peut porter plainte, ce que tout le monde semble oublier, pour « offense au chef de l'État ».

Le chef de l'État n'est pas « un citoyen comme les autres » pour une raison décisive, dont dépend notre vie : chef des Armées, il détient la « clé » de la force de dissuasion nucléaire. Ce qu'il demeure toujours entièrement dans l'exercice de sa fonction. François Hollande devrait prendre note de ces arguments. Ils lui seront précieux si Lionel Jospin est élu en 2002 : l'opposition de droite ne manquera pas de lui demander des explications sur les scandales en cours et de suggérer vivement qu'il soit entendu comme témoin par un juge d'instruction !

## AFFAIRES

# Les apprentis sorciers

### Histoire

**Louis  
le Grand**

p. 6/7

### Débat

**La terreur  
en question**

p.9

# Gentil n'a qu'un oeil

On ne le répétera jamais assez : en politique, il ne se passe plus rien à la télévision. Et les dirigeants qui se produisent dans les émissions à la mode y parlent pour ne rien dire. Mais alors, pourquoi y passent-ils ?

Il y a quelques années, Laurent Fabius répétait à son entourage que, pendant les années quatre-vingt, les responsables politiques avaient eu tort de se prêter au spectacle médiatique.

C'était l'époque où Lionel Jospin poussait la chansonnette devant les caméras, et où Ségolène Royal accouchait quasiment en public - Jeune Mère épanouie recevant à la clinique les photographes de *Paris-Match*. Le camarade Laurent (il était alors Premier secrétaire) redoutait que ces prestations sympathiques et ces mises en scènes édifiantes ne conduisent les journalistes à s'intéresser à l'envers du décor - à la vie privée réelle des hautes personnalités. Pourquoi le même Laurent Fabius acceptait-il de participer à l'émission de Michel Drucker (*Vivement Dimanche*), lui qui se montrait naguère si lucide quant aux pièges et aux dérives du travail d'image et de la communication ?

Je me posais naïvement cette question en regardant le minis-

tre des Finances, détendu, souriant, polo noir largement ouvert - si manifestement gentil, et recevant avec une gentillesse désarmante le gentil compliment troussé par Gérard Miller.

Mais « *Gentil n'a qu'un oeil* », dit le proverbe lorrain. L'amical visiteur du dimanche soir est aussi le ministre responsable d'une rigueur budgétaire qui provoque, comme nous l'avons cent fois montré, d'innombrables misères. Laurent Fabius croit-il que les téléspectateurs sont dupes, quand il s'évertue à amuser la galerie - comme mesdames Guigou et Aubry, comme messieurs Bayrou et Gayssot, comme tant d'autres sommités avant et après lui ?

Sans doute les conseillers en communication ont-ils convaincu les éminences sus-nommées de l'aveuglement et de l'imbécillité du téléspectateur moyen. En ce cas, nos grandes dames et nos fiers messieurs de la politique devraient prendre garde au fait

que, dans des journaux très lus, il y a d'excellents critiques de télévision. Je pense à Alain Rémond (*Télérama*) et à Daniel Schneidermann (*Le Monde-Télévision*). Ce dernier avait déjà consacré un article drôle et dur à la cérémonie des adieux de Martine Aubry (1) : après avoir reçu une patinette, cadeau de Dominique (Voynet), pleuré sur l'épaule d'Elisabeth (Guigou), la candidate à la mairie de Lille avait évoqué avec émotion l'autre Dominique (Strauss-Kahn), Laurent et tous ses chouettes copains, nous faisant pénétrer, par cet usage intensif du pronom, « dans les coulisses merveilleuses de ce gouvernement des copines, des bisous et des trottinettes ». Comme si nous ignorions ce que découvrent les journalistes et les magistrats qui explorent les dites coulisses !

Et c'est Daniel Schneidermann qui explique de manière convaincante pourquoi les princes qui nous gouvernent ou voudraient nous gouverner,

hommes et femmes, de droite et de gauche, se précipitent chez Michel Drucker, Laurent Ruquier et Thierry Ardisson dès qu'on les sonne : « *Ils viennent en rangs serrés, sans savoir exactement pourquoi, ils viennent parce que les autres y viennent, parce qu'il y a de la lumière, ils viennent renifler l'odeur de la pâtée (...)* ils passent aux plateaux du cœur retirer leur portion d'amour, leur bol de points de sondages, leur quignon de popularité. » (2)

C'est pitié de voir ces hommes d'État (ou supposés tels) abdiquer ainsi de leur dignité politique, et chercher n'importe où, auprès de n'importe qui, au sujet de n'importe quoi, une reconnaissance qui ne leur sera pas accordée. Ils sont toujours moins drôles que les comiques de métier, moins beaux que les acteurs, moins belles que les actrices, moins bons professionnels que le trio des animateurs sus-nommés. Les regardant, nous sommes quelques centaines de milliers, peut-être quelques millions à penser que les consternantes prestations de ces ministres et ministrucules n'empêchent pas qu'ils soient confrontés au principe de réalité : perquisitions, garde à vue, mises en examen, et surtout désaveux répétés des électeurs. Il ne se passe rien à la télévision : passe et repasse en circuit bouclé le long cortège des naufragés.

Annette DELRANCK

(1) « *L'Après-Martine* », *Le Monde*, supplément télévision, 22-23 octobre 2000.

(2) « *Les plateaux du cœur* » *Le Monde*, supplément télévision, 3-4 décembre 2000.

# Les apprentis-sorciers

En poussant le président de la République à s'expliquer sur les « affaires » en cours, certains journalistes ont joué les apprentis-sorciers : les responsables socialistes sont aussi impliqués que ceux du RPR dans le pacte de corruption conclu en Ile-de-France.

Sous la pression médiatique, le président de la République s'est « expliqué ». Quoi qu'il sache sur l'affaire des lycées d'Ile-de-France, il ne pouvait choisir qu'entre deux attitudes : soit présenter sa démission, soit dire ce qu'il a dit. Une démission aurait été prise comme l'aveu d'une culpabilité, ou du moins de faiblesse, qui aurait compromis une nouvelle candidature. Elle ne pouvait donc être envisagée.

Le chef de l'État était donc obligé de dire qu'il ne « savait pas » ce qui s'était passé, et qu'il ne pouvait pas croire à la réalité du pacte de corruption conclu, semble-t-il, entre le RPR, le parti républicain et le parti socialiste. Et il ne pouvait pas manquer de rappeler qu'un président de la République ne peut répondre à la convocation d'un juge en raison du principe de séparation des pouvoirs.

Ces déclarations n'empêcheront pas les enquêtes de progresser, et ne protégeront pas le président de la République de nouvelles attaques : ses adversaires, notamment dans la presse, vont chercher dans les prochains mois à démontrer que l'ancien président du RPR était au courant des trafics illicites qui alimentaient les caisses de son parti.

Nous verrons. Mais il est clair que la campagne qui vise le chef de l'État contribue au discrédit de l'ensemble de la

classe politique et risque de hâter son effondrement. Nul n'ignore en effet que ce ne sont pas seulement des membres du RPR (Michel Roussin, Louise-Yvonne Casetta) qui ont été mis en examen dans l'affaire des marchés truqués d'Ile-de-France mais aussi Jean-Pierre Thomas, ancien trésorier du Parti républicain, et Gérard Peybernes, ancien responsable de l'association de financement du Parti socialiste.

D'où une conséquence logique : puisque Jacques Chirac a été vivement incité à s'expliquer sur les affaires, il faut que Lionel Jospin fasse de même puisqu'il compte depuis vingt ans parmi les principaux dirigeants du Parti socialiste. Confronté à l'affaire Strauss-Kahn, puis à la question du pacte de corruption en région parisienne, le Premier ministre ne cesse de répéter qu'il n'était au courant de rien - alors que les trésoriers nationaux de son parti sont mis en cause. Comme Jacques Chirac, il bénéficie de la présomption d'innocence. Mais les déclarations du Premier ministre sont ni plus ni moins invraisemblables que celle du président de la République. Si l'un est soupçonné de mensonge, l'autre doit être tout aussi vivement harcelé. Ou alors qu'on se taise, en laissant, selon l'expression consacrée, les juges faire leur métier.

Yves LANDEVENNEC

# Anarchie au sommet

Il ne s'est rien passé au sommet de Nice, rien que du prévisible : la confrontation des intérêts nationaux, aboutissant à un report de décisions que personne ne peut ni ne veut prendre.

Étrange leçon de choses. A Nice, les anarchistes (entre autres militants anti-libéraux) étaient dans la rue mais c'est derrière une masse de policiers que les dirigeants européens faisaient la parfaite démonstration de ce que peut être, en pratique, l'anarchie : point d'autorité reconnue, mais une présidence française courant de manière somnambulique vers un échec programmé, comme si rien n'avait été sérieusement préparé.

La Charte européenne ? Ce texte tantôt nullissime, tantôt scandaleux, a été « proclamé » mais n'aura aucune valeur juridique. Ridicule.

L'agenda social européen ? Un énoncé de bonnes intentions (l'égalité des hommes et des femmes, par exemple), qui n'aura aucune force contraignante. C'est se moquer du pauvre monde.

La défense commune ? Toute velléité d'indépendance à l'égard de l'OTAN a été effacée, pour ne pas déplaire aux Anglais, rappelés à l'ordre par les Américains. Pitoyable.

La réforme des institutions, conçue dans la perspective de l'élargissement à l'Est, ne pouvait manquer d'aboutir à la décision de reporter, pour l'essentiel, les décisions vraiment décisives à une date ultérieure. Comme si la confrontation entre des intérêts nationaux de plus en plus nombreux pouvait aboutir à la résolution de problèmes que quinze États-nations ne sont pas parvenus à résoudre.

On avait dit que, pour être efficace, la Commission euro-

péenne ne devait pas dépasser vingt membres. A Nice, on s'est résigné à ce qu'elle en comporte six ou sept de plus, après 2005, et selon des critères qui restent à préciser. On a donc préparé un nouvel affrontement sur cette question, qui aboutira à la représentation à égalité des États.

Fin de la supranationalité. On avait dit que, pour décider, il fallait qu'on vote le plus possible à la majorité qualifiée. Mais, à Nice, aucun État n'a consenti à céder sur ce qui lui paraît essentiel : les Anglais sur la fiscalité et la sécurité sociale, les Allemands sur l'immigration, les Espagnols sur les aides régionales, les Français sur la culture. Victoire des intérêts nationaux.

On avait dit que, pour mieux représenter les peuples, il fallait réformer le système de pondération des voix au sein du Conseil des ministres. Mais la France a obtenu le maintien de la parité avec l'Allemagne, dans une ambiance de marchandages humiliants pour certains pays, tels la Belgique et le Portugal. En gros et dans le détail, on a perfectionné un système de totale non-décision.

Certains regretteront que le nombre des députés allemands ait été augmenté au sein du Parlement européen. Mais cette assemblée sans grands pouvoirs comptera dans quelques années 732 députés ! Cacophonie et impuissance seront à l'ordre du jour.

Ainsi chargée, et lestée de plomb, la barque européenne ne peut manquer de couler.

Sylvie FERNOY

**royaliste**  
 SOMMAIRE - p.2 : Gentil n'a qu'un oeil - p.3 : Les apprentis-sorciers - Anarchie au sommet - p.4 : Le plein - Couronnes de roses et bonnets de coton - p.5 : Le monde vu du Texas - p.6/7 : Louis XIV et la France - p.8 : Fascisme - L'humanité d'Homère - p.9 : La terre en question - p.10 : Vidocq le précurseur - Le Roi danse - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial: Notessuruncloaque.  
 RÉDACTION-ADMINISTRATION  
 17, rue des Petits-Champs,  
 75001 Paris  
 Téléphone : 01 42 97 42 57  
 Télécopie : 01 42 96 05 53  
 Dir publication : Yvan AUMONT  
 Com partit 51700 - ISSN 0151-5772

**Bulletin d'abonnement**

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : ..... Date de naissance : .....

souscrit un abonnement de :

trois mois (125 F)  six mois (200 F)  un an (300 F)  soutien (600 F)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

## Le plein ?

Si les jospinistes occupent la totalité du pouvoir en 2002, la France passera-t-elle d'un néo-libéralisme saccageur à un ultra-libéralisme socialement destructeur ? Telle est la question qu'il faut se poser au vu du récent rapport du Conseil d'analyse économique (CAE), qui est chargé d'éclairer le Premier ministre et qui annonce que le retour au plein emploi est possible. Mais à certaines conditions !

A peine masqué par des formules hypocrites, le rapport rédigé par un ancien conseiller de Strauss-Kahn propose un assouplissement des 35 heures, une allocation d'État à ceux qui travaillent (impôt négatif), la baisse des charges sociales sur les bas salaires et le maintien de la « modération salariale ». Autrement dit, c'est du Minc.

Au millions de citoyens des classes moyennes et populaires, les experts jospinistes offrent un choix dont beaucoup apprécient déjà le cynisme : être chômeur pauvre, ou être travailleur pauvre !

Ce rapport a soulevé quelque émoi dans les milieux socialistes, et même au gouvernement, alors que le Medef estime que les choses vont dans le bon sens. Bien sûr, Lionel Jospin n'a rien dit. S'il avait jugé que les conclusions du rapport étaient inacceptables, il aurait joué les vierges effarouchées. Il préfère se servir du rapport comme d'un test. Si les réactions ne sont pas trop vives, le Premier ministre pourra faire campagne sur le thème du plein emploi - en cachant qu'il s'agit d'une pleine « employabilité » obtenue grâce à une augmentation massive du travail précaire et sous-payé.

Maria DA SILVA

## Couronnes de roses et bonnets de coton

La fusion Vivendi-Universal est le dernier fruit de la dérégulation générale et des pulsions de concentration planétaire du capitalisme financier. Cheval de Troie ou colosse aux pieds d'argile ? la question se pose...

Il était une fois un ogre français... Bébé, il avait si bravement profité, blotti contre le sein de la nation, pompant les marchés publics à la mamelle et arrosant délicatement les partis, qu'il était rapidement devenu gros, gras et européen. Troquant son titre de « *Compagnie générale des Eaux* » pour le géronidif latin « *Vivendi* », il faisait dorénavant courir dans ses canalisations des fluides communicants plus subtils et rentables que l'eau du robinet.

Ses bottes de sept lieues lui firent découvrir l'Amérique où, par une nuit d'ivresse, il succomba à une *vamp* hollywoodienne surnommée *Seagram-Universal* ; la croqueuse de diamants, délaissant sur la paille ses amants nippon et canadien, s'évanouit dans les bras du grand gourmand français qui payait ses 6,5 milliards de dollars de dettes et l'installa en maîtresse dans ses tuyaux. Rentré en France, le couple décida que la télévision *Canal +* serait un nid d'amour rêvé pour ses ébats et fit main basse sur le plus performant de nos Petit Poucet médiatiques en jurant ses grands dieux qu'il le dorloterait.

L'ogre *Universal* va-t-il se parjurer ? Tenir parole ? Ou, confondant couronnes de roses et bonnets de coton, dévorera-t-il sa progéniture ? La nuit tombée sur la chaumière, voilà où nous en sommes d'une histoire à dormir debout, caractéristique des folies ultra-libérales du millénaire expirant.

*Vivendi-Universal* est donc le dernier fruit de la dérégulation générale et des pulsions de concentration planétaire du capitalisme financier. Son originalité tient au champ qu'il exploite - la télécommunication, l'audiovisuel, l'infotélématique - à son rang de second groupe mondial dans le multimédia depuis la fusion d'*AOL-Time Warner*. Son importance stratégique est de détenir, au delà de 100 milliards de capitalisation, non seulement les moyens de diffusion (*Vodafone, USA Network, Cegetel*), mais plus ou moins du tiers du répertoire musical et audiovisuel de la planète (*Universal Studio et Music Group, Canal +*) avec la perspective d'en intégrer « verticalement » l'exploitation.

Qu'est-ce à dire ? Faire en sorte que l'utilisateur s'abonne à un « paquet » de services incluant toutes ses fonctions de communication, du téléphone à la télévision, de la documentation au jeu, à l'informatique embarquée et à la domotique. Bref, se greffer sur ses yeux, ses oreilles, voire ses autres sens, pour s'en faire le canal exclusif au prix d'un péage perpétuel. En termes financiers limpides, cette stratégie d'intégration verticale « génère un cash-flow récurrent en combinant une « économie des compteurs », celle des abonnés, et une « économie des prototypes », celle des oeuvres »(1).

Cette mégalomanie menace de se déployer aux dépens de

notre patrimoine la plus créatif. *Canal +* est l'exemple type des entreprises privées de communication, nées depuis la guerre d'une politique de régulation fondée sur le souci du service public. A ce titre, elle a pris dans la création cinématographique française une part de lion, assurant 20 % de son financement. Le CSA, saisi des intentions premières du groupe qui voulait crûment réduire *Canal +* à l'état de simple diffuseur, transférant ses recettes et son fichier d'abonnés chez *Canal + Distribution*, filiale à 100 % de *Vivendi*, a concocté un compromis boiteux qui ne devrait pas retentir longtemps les 54 % d'actionnaires étrangers et fonds de pension américains de valoriser à leur guise un répertoire qu'écrasent les 8 000 films et 27 000 séries télévisuelles d'*Universal Studio*. Ni le fonds de *Canal +*, si précieux, ni le renouvellement de la création ne peuvent survivre à terme à ce déferlement.

Voilà une belle revanche des États-Unis sur la résistance française à l'accord de libre-échange AMI évité naguère de justesse au nom de l'exception culturelle. *Vivendi* joue ici le rôle de cheval de Troie et l'on voit mal qui empêchera d'ouvrir le portail à tous vents. A moins que, comme dans la fable, le colosse ne s'effondre, vaincu par le gigantisme qui lui aura fait dévorer ses propres plans.

C'est tout le bien qu'on lui souhaite.

Luc de GOUSTINE

(1) Pierre Musso, « Vivendi-Universal : l'Amérique gagnante », *Le Monde* du 8 décembre 2000.

## Le monde vu du Texas

L'Europe s'était habitué à Clinton et celui-ci à l'Europe et au reste du monde auquel il a consacré l'essentiel de son mandat.

Il n'en ira pas de même du nouveau président, modeste par nature et diminué sinon délégitimé par trente-six jours de palinodies post-électorales et trois cent mille voix de moins que son rival, le vice-président Al Gore.

L'Amérique est-elle en train de redevenir une nation comme une autre, ni plus ni moins ? La campagne électorale semble avoir exprimé une volonté de recentrage des objectifs qui devait se fixer l'administration de Washington. Entre un Al Gore qui consacrait tous ses soins à expliquer les détails de réformes complexes du système de santé et de sécurité sociale et un George W. Bush qui retournait à une conception minimaliste de la politique digne du président Coolidge qui, de 1923 à 1929, avait fait presque oublier que les États-Unis existaient en dehors du continent américain et que la Maison Blanche avait quelque pouvoir à l'intérieur, les électeurs - à moins que ce ne soient quelques juges - ont choisi, même si c'est à peine mieux qu'à pile ou face.

Certes, les années vingt se sont mal terminées pour l'Amérique et le reste du monde. Coolidge est parti juste à temps avant le krach. Certains commentateurs ont ébauché le parallèle quoique les conditions soient extrêmement différentes entre 1929 et aujourd'hui, mais il y du vrai. Sans entrer ici dans le débat économique sur la durabilité de la croissance américaine et

son ralentissement, un regain d'égoïsme ou d'insularité des États-Unis dans le monde ne va pas manquer d'entraîner des conséquences aussi radicales que dans les années vingt. Les Américains s'étaient alors tout à coup éclipsés de la scène internationale, compromettant tous les arrangements de sécurité issus de la Première Guerre mondiale.

Aujourd'hui encore, Bush a bien saisi la direction majoritaire au sein de l'opinion, et le sentiment quasi unanime de l'armée, bon reflet de la société. Quand il a promis de sortir les G.I. du Kosovo et de ne plus leur demander d'aider les gamins des autres à traverser la rue pour se rendre à l'école, il a choqué toutes les bonnes âmes à travers le monde et scandalisé les internationalistes de tous bords, mais il voyait plus clair dans la tête de ses compatriotes que le vice-président Gore, membre de l'Établissement. Il ne faudra pas compter sur Bush pour passer des heures à palabrer avec Arafat. La majorité de la population, là encore, a désapprouvé l'acharnement thérapeutique de Clinton à Camp David II pour ranimer le processus de paix, au risque de provoquer tant de frustrations qu'une nouvelle guerre en est advenue. Les États-

Unis, si puissants qu'ils soient, ne peuvent se substituer aux autres. Ils ne peuvent même rester puissants, pensent-ils, que s'ils se recentrent sur leurs intérêts nationaux *stricto sensu*. S'il faut frapper, on peut compter sur le gouverneur du Texas pour n'avoir aucun état d'âme comme pour l'application dans son État de la peine capitale. Mais pas pour s'engluer dans aucun des boursiers extérieurs.

Le Texas, répète Bush, est un État frontalier. En matière de relations extérieures, il connaît... le Mexique. Il n'a pratiquement jamais voyagé à titre personnel pas plus qu'officiel. Les dirigeants européens auront beaucoup de mal à comprendre son manque de curiosité intellectuelle, son indifférence, encore plus que son ignorance. Un Reagan sans guerre froide, sans véritable enjeu, sans ennemi. L'incessante ronde diplomatique l'entraînera-t-il plus loin qu'il ne le souhaite aujourd'hui ? Il sera intéressant de voir s'il saura résister à l'internationalisme ambiant à l'ère de la globalisation ou s'il saura imposer au monde pressé son propre rythme de Texan. Une force tranquille à l'échelle des États-Unis : une petite cure de ralentissement ne devrait pas faire de mal à la communauté internationale. Encore faut-il que ce soit l'occasion de rechercher une nouvelle sagesse pour le monde des nations et non de généraliser un nouveau « laisser faire laisser passer » au prix fort.

Yves LA MARCK

♦ LUXEMBOURG - C'est au cours d'une cérémonie au Palais grand-ducal qu'a été conféré le titre de Grand-Duc Héritier au prince Guillaume, le frère cadet d'Henri, l'actuel grand-duc, son autre frère Jean ayant renoncé à ses droits dynastiques en 1986. Cette cérémonie montre que l'état de santé du jeune prince est maintenant satisfaisant. On se souvient en effet que le prince Guillaume avait été victime d'un grave accident de la circulation en septembre dernier. Le Maréchalat de la Cour, toujours très pudique et discret sur la vie privée de la famille grand-ducale n'avait depuis donné que de brefs communiqués sur l'évolution de la santé du prince.

♦ BAHREIN - Dans une allocution prononcée à l'occasion de la fête nationale, l'émir de Bahreïn a annoncé l'organisation d'élections législatives et municipales, marquant ainsi le retour à une certaine vie démocratique. L'émirat avait figuré parmi les premiers pays de la région à expérimenter la démocratie, établissant une Assemblée nationale en 1973, mais elle avait été dissoute deux ans plus tard et jamais rétablie. Le cheikh Hamad ben Issa al-Khalifa, âgé de cinquante ans, qui a succédé à son père, décédé l'an dernier, a montré à plusieurs reprises son désir de faire évoluer la situation de l'émirat tant du point de vue social que politique.

♦ DANEMARK - Selon un sondage publié par le quotidien *Berlingske Tidende* le prince héritier Frederik de Danemark, âgé de 32 ans, a été sacré pour la 4<sup>e</sup> année consécutive « Danois de l'année 2000 ». Cette enquête a montré que la mère de Frederik, la reine Margrethe, est classée 3<sup>e</sup> au baromètre de la popularité, prouvant ainsi l'attachement indéfectible des Danois à leur monarchie millénaire, la plus vieille d'Europe.

♦ YOUGOSLAVIE - Le prince héritier Alexandre de Yougoslavie et son épouse la princesse Catherine effectuent un nouveau séjour à Belgrade. Dès leur arrivée ils ont rendu visite au président Kostunica et rencontré diverses personnalités en vue de mettre en place une aide humanitaire pour le pays. Dans une déclaration aux journalistes le Prince a déclaré qu'il comptait s'installer définitivement dans le pays pour participer à sa reconstruction.

♦ BELGIQUE - Selon un sondage réalisé par la chaîne privée VTM, la princesse Mathilde est le membre de la famille royale le plus populaire en Flandre. Elle obtient une note de 7,6 sur 10, le roi Albert II obtient 7,4 et le prince Philippe 6 points.

**A**imé Richardt mène de front deux activités qui le passionnent également. Chef d'entreprise, il s'est fait historien, et concentre ses travaux sur le XVII<sup>e</sup> siècle. Après avoir publié plusieurs portraits de grands personnages de l'époque il ne pouvait manquer d'évoquer la plus impressionnante figure du siècle, celle de Louis Le Grand, roi fascinant autant que détesté. S'appuyant sur le livre publié par notre ami après plusieurs années de travail, Yvan Aumont montre quels types de jugement on peut porter sur un roi qui fera toujours l'objet de vifs débats.

On l'aime, on le déteste, mais il ne laisse personne indifférent. A Paris, la statue équestre du grand roi est au centre de la place des Victoires, et un des lycées les plus prestigieux de la capitale porte le nom de Louis Le Grand. Pourtant, Jules Michelet, référence majeure de l'historiographie républicaine, lui fit une réputation de tyran. Dès lors, comment juger aujourd'hui Louis XIV et son siècle ?

De diverses manières...  
Écrivant ces trois mots, je ne cherche pas à esquiver le débat sur une figure historique étrangère à l'esprit de notre temps, mais à souligner que l'opinion de chacun dépend beaucoup de la position où il se place, dans l'espace social et dans le temps.

#### Louis selon le peuple

Prenez le dernier en date des ouvrages publiés sur Louis XIV : celui d' Aimé Richardt, assez audacieux pour regarder en face le Soleil du Grand Siècle, mais pas au point d'être ébloui par la gloire du roi et les fastes du règne.

Le point de vue de ce passionné d'histoire, c'est celui de l'homme du peuple. Ne pensons pas à l'image d'Épinal de l'ouvrier aux bras nus, mais à ces fabricants et à ces marchands qui ont largement contribué depuis des siècles au développement de notre pays, et qui continuent de faire le tissu industriel de la France. Aimé Richardt est « petit patron », dirait le faux baron Seillièr. Un véritable entrepreneur dynamique, diront ceux qui connaissent cet invité régulier de nos Mercredis parisiens, et qui ont aimé le livre que ce chef d'entreprise avait écrit sur Colbert.

L'ouvrage qu'il consacre à Louis XIV est donc celui d'un homme qui regarde d'en bas, de sa province, comme quelque

vingt millions de contemporains du grand roi, ce qui se passe en haut, au Louvre puis à Versailles.

Plus précisément, nous sommes en présence d'un honnête homme, lecteur (et historien) de Bossuet, de Fénelon, de Bourdaloue, qui est plus sensible au bon ordre de l'État qu'aux charmes de la Cour, qui déteste la guerre civile mais aussi la guerre à outrance en territoire étranger, et qui souhaite que les deniers publics soient encaissés en bonne et due forme et dépensés avec pertinence. Or le bilan financier sur lequel Aimé Richardt conclut son livre est tout à fait désastreux : plus un sou en caisse, des dettes colossales, deux années d'impôts ordinaires consommées d'avance. Il fallut la banqueroute de Law pour rétablir les comptes publics - grâce à la ruine d'innombrables particuliers.

Bien entendu, le siècle de Louis XIV ne saurait se résumer à ce bilan comptable. Mais un honnête homme de 1715 en subissait les accablantes conséquences et était sans doute très sévère à l'égard des fautes et des erreurs qu'Aimé Richardt décrit lucidement : le choix de Louvois, mauvais génie du règne, premier responsable de la désastreuse guerre de Hollande puis du sac du Palatinat ; les trop nombreuses maîtresses et le faste ruineux de la Cour. La terrible guerre de Succession d'Espagne, les années (1709-1710) de misère noire, l'affaire des Poisons.

Certes, un catholique de 1685 aurait approuvé la révocation de l'Édit de Nantes, mais beaucoup de contemporains en mesurèrent très vite les effets négatifs déjà soulignés par Vauban : émigration d'innombrables talents dans les arts et l'industrie, ruine de commerçants, fuite de capitaux, renforcement des armées ennemies et, comme le montre Aimé Richardt, de nombreuses fermetures de

## GLOIRE ET MISÈRES

# Louis XIV et la France

fabriques (surtout dans le textile) qui provoquèrent un important chômage.

Tout cela atténué, sans les effacer, les moments heureux et les splendeurs du règne : la restauration de l'État et la domestication des « grands », le théâtre, la musique, l'architecture, sans oublier les bons résultats de Colbert dans le domaine économique et financier.

#### Louis selon Louis

Imaginons Louis XIV au Paradis, où l'on peut espérer qu'il se trouve après un long purgatoire : l'ancien Roi Soleil, redevenu humble, a dû lire Aimé Richardt avec un aimable sourire. Somme toute, c'est Louis Le Grand qui a remporté la plus décisive des batailles : celle qui se joue dans le temps, celle de l'imaginaire historique des Français. Vrai : nous avons oublié jusqu'au nom des batailles perdues (qui se souvient de notre défaite à Blenheim et à Audenarde devant Marlborough ?), nous nous embrouillons dans les guerres de succession et dans les traités, mais tous les Français où presque admirent le château de Versailles, adorent Molière et ont entendu, au moins en musique de film, quelques airs de Lully. Les étrangers ne sont pas moins attirés par le modèle louis-quatorzien, et fascinés par la figure du monarque.

Tel était l'objectif visé par la « propagande » royale, qui ne laissait rien à l'improvisation. Chaque geste était calculé, tous les signes et tous les rites étaient inscrits dans une représentation de la grandeur monarchique. Comparés à cette formidable entreprise, nos petits manipulateurs de la publicité et de la communication politique paraissent ridicules, et ceux qui glosent sur la « société du spectacle » sont terriblement datés. Dans son architecture et dans l'ordonnement de ses jardins, Versailles est

la concrétisation de la théorie absolutiste du pouvoir ; et la politique du roi est minutieusement mise en scène, étonnamment théâtralisée. Le cérémonial (du lever, des repas), la danse, la chasse, avaient un sens politique, voire métaphysique : courir le cerf, ce n'est pas seulement un divertissement, mais une manière de signifier que l'homme est « maître et possesseur » de la nature.

Le théâtre versaillais a laissé en nous une marque profonde. Malgré les déclamations faussement populaires et en vérité petites-bourgeoises sur ces palais et ces fêtes qui ont coûté si cher, nous ne sommes pas parvenus à nous déprendre du faste monarchique. Dans la préface, Bertrand Renouvin remarque qu'on trouve dans Saint Simon le récit de la « garden party » élyséenne du 14 Juillet. Autour du Prince, se pressent les mêmes courtisans. Il aurait pu ajouter que, dans l'échelle des grandeurs d'établissement, le repérage est plus difficile qu'il y a trois siècles, en raison de la grise uniformité des costumes et des voitures de fonction. Ce qu'on appelle « État modeste » n'est qu'un vulgaire

camouflage qui n'abuse que les dindes et les dindons de la comédie du pouvoir. Louis XIV peut être satisfait de lui-même.

#### Louis selon la royauté

Royalistes, nous devrions nous réjouir de cette victoire posthume de Louis Le Grand. Mais plus méfiants à l'égard des jeux d'apparences du pouvoir que certains républicanistes patentés, nous avons tendance à replacer froidement les rois et les règnes dans le cours millénaire de la tradition capétienne, dans le droit fil des principes politiques qui ont permis que se constitue peu à peu la nation française.

De ce point de vue, la cause de Louis XIV est difficile à défendre. Le défunt comte de Paris n'aimait ni Louis XIV, ni Versailles. Préférant saint Louis et Louis XI, il envisageait un pouvoir politique qui reprendrait les habitudes itinérantes et qui briserait donc l'enfermement des hommes d'État dans des palais prétentieux. Bref, le Prince détestait l'absolutisme monarchique et ses prolongements modernes, non par démagogie ou par « orléanisme », mais parce qu'il ne concevait pas la monarchie sans alliance fondatrice et toujours renouvelée entre le roi et le peuple. Le roi de France quittant Paris pour Versailles, ce n'était plus qu'un maître s'isolant avec sa domesticité nobiliaire, et ne voulant plus connaître du peuple qu'une masse de sujets obéissants - ou qu'il tentait de ramener à l'obéissance par voie de dragonnades et autres persécutions. Le comte de Paris voyait dans ce splendide isolement une des causes premières de la Révolution française, le sort de la monarchie se jouant entre le retour du roi à Paris et la fuite de Varennes.

#### Louis selon la France

Le grand règne se termina mal, et la monarchie absolutiste (qui n'est ni le despotisme, même « éclairé », ni la tyrannie) n'est pas le parachèvement de l'aventure capétienne, mais un de ses moments. Ce moment, ou cette mésaventure, impressionne sans soulever l'enthousiasme.

Mais l'histoire de France ne peut pas seulement être lue selon nos impressions rétrospectives et nos opinions militantes.

#### BIBLIOGRAPHIE

Aimé Richardt - **Le Soleil du Grand Siècle, Louis XIV et son règne** (préface de Bertrand Renouvin)

Éd. Tallandier - prix franco : 120 F.

Ce livre vient d'obtenir le Prix Hugues Capet 2000 qui sera remis à l'auteur par Madame la comtesse de Paris, présidente du jury, au cours d'une réception courant janvier prochain.

#### Du même auteur :

♦ **Bossuet** - Éd. In Fine, 1992 (prix franco : 135 F)

♦ **Fénelon** - Éd. In Fine, 1993 (prix franco : 149 F)

♦ **Bourdaloue** - Éd. In Fine, 1995 (prix franco : 159 F)

♦ **Colbert et le colbertisme** - Tallandier, 1997 (prix franco : 130 F)

♦ **Louvois, le bras armé de Louis XIV**, Tallandier, 1998 (prix franco : 135 F)



Pour la nation française, dans la succession de ses régimes politiques, le monarque mérite bien le nom de Louis Le Grand. D'abord parce que Louis XIV est l'homme qui sut être pleinement roi - l'homme qui ne cesse pas un instant de porter l'immense charge de l'État, ceci jour après jour, et bien que les années de cet interminable règne ajoutent le poids des souffrances, chagrins et des deuils personnels. La gloire du roi, c'est le contraire de la gloriole politicienne. Le métier de roi est à l'opposé du carriérisme qui triomphe aujourd'hui. La grandeur de Louis XIV est tout entière dans le service de l'État, et il est vrai que le Grand Siècle est une période décisive dans l'histoire de la construction de l'État. Louis Le Grand veut restaurer l'autorité de l'État pour en finir avec le mal absolu de la guerre civile, il veut le pouvoir royal contre le féodalisme et la dangereuse arrogance de la haute noblesse. Il fallait commencer par là. Ce qui fut fait.

On comprend qu'Aimé Richardt ait voulu écrire, après tant d'autres, son Louis XIV. En évoquant les bons et les mauvais jours, en expliquant les raisons des succès et des échecs, il réfléchit et nous convie à réfléchir sur notre héritage historique, en laissant à chacun la liberté critique que ne permettent ni les hagiographies (le chef du parti des dévots louis-quatorziens est bien connu dans la corporation des historiens) ni les démolitions systématiques qui tiennent une place tout à fait normale dans l'histoire des passions françaises. Tant que la France sera la France, les figures contrastées de Louis Le Grand continueront de marquer notre mémoire collective.

Yvan AUMONT

## Fascisme

**A** l'heure où l'on constate avec inquiétude une résurgence des comportements racistes et xénophobes, Philippe Burrin, professeur à l'Institut de hautes écoles internationales à Genève, spécialiste reconnu du phénomène totalitaire et de la France de Vichy, s'interroge sur la nature et les causes du fascisme. Mettant en évidence la dimension transnationale de ce dernier, il rappelle qu'il fut « une tentation pour l'Europe entière ».

A l'inverse des régimes autoritaires qui s'accommodent d'un pluralisme limité, « les régimes totalitaires sont caractérisés, écrit-il, par la présence simultanée d'un pouvoir qui affirme son monopole, d'une idéologie qui prétend à l'exclusivité et d'une entreprise de mobilisation totale de la population à travers un parti unique et les organisations sous sa dépendance ».

Oeuvre d'historien, dont certaines thèses (en particulier celles relatives au communisme) ne manqueront pas d'être contestées, le présent ouvrage constitue une précieuse contribution à l'étude des heures les plus sombres d'un XX<sup>e</sup> siècle finissant. Il nous rappelle, surtout, que le nazisme, avec son cortège de massacres et d'horreurs, peut, doit, être tenu pour « le principal responsable du suicide de l'Europe ».

Michel TACK

Philippe Burrin - « Fascisme, nazisme, autoritarisme » - Seuil, Collection Points/Histoire, no 280, 2000, 320 pages - prix franco - 62 F.

## L'humanité d'Homère

**Familier des Grecs, et tout particulièrement des premiers philosophes, anté-socratiques, Marcel Conche publie plusieurs essais sur l'Iliade et un sur l'Odyssée qui visent à une interprétation philosophique du Poème des poèmes.**

**H**omère est inépuisable. Il y a donc d'innombrables manières de le lire, selon que l'on est poète, historien, linguiste, ou simple voyageur partant d'un port du Péloponnèse et traversant la mer Egée en remontant vers le Nord.

C'est au plus humble et au plus distrait des passants (et qui peut être le mieux disposé envers les choses et les pensées nouvelles) qu'il faut conseiller l'ouvrage que Marcel Conche a consacré à Homère (1), en le priant de ne pas se laisser impressionner par les titres de l'auteur, professeur émérite à la Sorbonne, et par l'austérité de la collection dans laquelle il publie seize essais au fil desquels se prépare méthodiquement une interprétation du Poète.

Celui qui se promène sur les ruines de Troie l'Iliade à la main verra un site archéologique et ne reconnaîtra pas les lieux homériques, transformés par l'érosion et les alluvions. Un guide ordinaire lui permettra de retrouver l'ancienne topologie, mais le recueil de Marcel Conche lui donnera à contempler le paysage mental dans lequel se déroule le récit héroïque. Bien entendu, il ne s'agit pas d'une étude des mentalités, d'un travail de vérification historique ou d'une analyse littéraire du texte, que certains attribuent à

plusieurs poètes. Pour Marcel Conche comme pour Aristote, l'Iliade et l'Odyssée n'ont qu'un seul auteur, dont il importe de saisir la pensée, car la pensée qui est à l'oeuvre dans le poème n'a cessé ni ne cessera d'éclairer la réflexion philosophique. Il y a une « éclaircie d'Homère », un étonnement sur l'être, sur sa présence dans le monde et sur la présence du monde qui marque la naissance de la philosophie. Traducteur et interprète des philosophes, anté-socratiques, à commencer par Héraclite, notre éminent professeur avait de belles et bonnes dispositions pour cette lecture renouvelée et pleinement fidèle à l'esprit du Poète et de ses premiers auditeurs.

Esprit philosophique, au plus haut point. L'étude consacrée au « moment dialectique dans l'Iliade » montre comment Homère évoque l'opposition des contraires - des mortels et des immortels, comme Héraclite, mais aussi de l'action et de l'inaction, l'action des Achéens se révélant inopérante alors que l'inaction d'Achille prépare son intervention décisive dans la bataille. D'aucuns, qui bavardent sur le mystère et s'enivrent de mystérieux, trouveront chez Homère une défiance ironique à l'égard du délire « mystique » et de la fascination naïve qu'exerce l'irrationnel.

Jacques BLANGY

(1) Marcel Conche - « Essais sur Homère » - PUF, Perspectives Critiques, 1999 - prix franco : 133 F.

## La terreur en question

**L**e retour du refoulé de la tragédie algérienne, qui marqua si fort l'adolescence de ma génération commence heureusement à sortir du cadre d'un réquisitoire unilatéral contre l'armée française. Que notre armée ait à se confronter avec la mémoire de cette terrible épreuve, je serai le dernier à le récuser. Il ne saurait être question de nier les crimes qui furent commis par les nôtres, et de passer par pertes et profits la machine à torturer, ce système qui tue aussi sûrement l'âme du tortionnaire que le corps de son supplicié. En ce sens, je reconnais l'honneur des justes qui dénoncent cette horreur, même si les réserves fondamentales que je tiens à formuler à l'égard de certains de leurs présupposés ne me situe pas dans la ligne de leur pensée. J'ai trop d'estime à l'égard d'une Germaine Tillon et d'un Pierre Vidal-Naquet pour ne pas leur dire en même temps mes accords et mes désaccords.

Ma première réserve tient à l'armée française. Si grandes que furent ses défaillances morales, je ne puis me résoudre à la voir traiter comme une sorte de « corps de péché » qu'il nous faudrait maudire à jamais. Tout de même ces généraux, ces officiers, ils sortaient de la Seconde Guerre mondiale, où ils nous avaient libéré du nazisme. Et nous avons contracté, que nous le voulions ou pas, une dette à leur égard, qui dépasse l'engagement victorieux d'un moment, car c'est notre communauté nationale qui n'a cessé de recourir à leur courage, et à leurs sacrifices, en les envoyant dans toutes les missions impossibles. Je ne puis oublier non plus que l'armée qui, en 1954, reçoit la charge de l'Algérie, revient d'Indochine où elle a été à l'école de son adversaire communiste dont elle a retenu nombre de méthodes perverses et des bribes d'idéologie empoisonnée. Et c'est à partir de là que je définirais mon désaccord le plus important avec qui voudrait mettre tout le poids de la faute sur notre armée et sur notre pays.

J'entends bien qu'on invoque le péché originel du colonialisme, qui au point de départ aurait tout gâté et tout faussé, en établissant des rapports de domination, d'injustice et de violence. Il y a évidemment une part de vérité là-dedans, bien qu'il y ait beaucoup à dire sur la colonisation dont le moindre des paradoxes ne fut pas d'éveiller à la conscience politique ses adversaires qui en sont en quelque sorte les héritiers contrariés mais héritiers tout de même. Je ne suis pas sûr, par ailleurs, que les défauts du colonialisme qui sont inhérents à l'histoire entière de l'humanité, aient été plus éclatants qu'ailleurs dans l'Algérie française. Mais ce que je refuse d'admettre dans le réquisitoire anticolonialiste c'est l'affirmation absolue que la violence serait toute entière le fait « de la répression coloniale ». C'est là proprement un mensonge qui fausse toutes les perspectives et supprime toutes les possibilités de discernement pour ouvrir les esprits à une recherche commune, du moins ceux qui veulent en vérité dénouer les obstacles qui s'opposent à la reconnaissance mutuelle de peuples.

Que la violence aveugle ait été au coeur des répressions coloniales, il est impossible de ne pas l'admettre. Comment

par Gérard Leclerc



oublier le drame de Sétif en 1945, où plusieurs milliers d'Algériens furent massacrés en représailles de l'assassinat d'une centaine de colons, et qui explique l'impasse tragique dont naîtra la rébellion de 1954. Cependant, cela ne saurait cacher la réalité de l'idéologie proprement terroriste du Front de Libération National algérien, qui s'imposa dès le départ, et dont le but explicite était de susciter un climat d'horreur pour imposer son règne sans partage à la population musulmane, et casser tout lien possible avec la population d'origine européenne. Certes, on peut toujours affirmer qu'en agissant ainsi, les nationalistes algériens étaient dans la logique du mimétisme de la répression coloniale. Mais c'est faire bon marché de la culture révolutionnaire qui érige la violence en accoucheuse de l'histoire et la haine homicide en méthode de libération nationale. Il n'est que trop vrai que l'armée française en tombant dans le piège de la terreur répondait malheureusement aux vœux d'un adversaire qui ne désirait que la lutte totale et sans rémission. C'était tout bénéfique pour le FLN dont la violence était héroïsée comme libératrice à travers le monde, tandis que la contre violence de l'armée française était partout moralement condamnée. C'est pourquoi, d'ailleurs, l'indignation des plus justes parmi les dénonciateurs de la torture ne pouvait pas vraiment troubler ceux qui pensèrent qu'elle s'exerçait unilatéralement et n'avait de but que de servir l'adversaire.

Encore une fois, je ne refuse pas un retour sur nos responsabilités, mais je tente de voir un peu plus clair dans cet imbroglio où il n'y a plus que terreur contre terreur. Le problème n'est pas tellement de rappeler, comme on le fait non sans pertinence, que les actes inadmissibles de l'armée française répondaient à des actes criminels révoltants. Il consiste à désigner le système qui piège tout le monde - et par rapport auquel les intellectuels parisiens ne sont pas sans responsabilité dès lors qu'ils acquiescent plus ou moins implicitement à une conception léniniste des déterminismes historiques.

A l'origine de l'insurrection algérienne, ils sont six, dépourvus de tous moyens, et surtout de relais populaires. Leur seul espoir est de mettre le feu partout, et d'engager l'Algérie entière dans une spirale de violence que la France sera incapable de maîtriser. Sur ce point les six se trompèrent, car l'armée française saura juguler la rébellion armée, mais entre temps celle-ci aura su vaincre moralement, en suscitant une conscience nationale qui n'existait pas au début. Le pari de la violence accoucheuse de l'histoire avait réussi, au prix terrible qui est le sien. On ne saurait oublier le meurtre symbolique qui marque le début de l'insurrection, celui d'un couple d'instituteurs auxiliaires. Le beau symbole du colonialisme, que ces Monnerot venus avec enthousiasme se mettre au service des gosses des Aurès... Et puis il y aura tous les meurtres des musulmans favorables à la France. La spirale ne s'arrêtera plus, de terrorisme en répression.

L'Algérie n'en est d'ailleurs pas sortie. Elle est toujours victime de cette culture de la haine et du meurtre, qu'on n'attribue à « la répression coloniale » qu'en vertu d'un préjugé idéologique qui a cet avantage décisif de tout reporter sur l'adversaire, sans trop s'occuper de ses propres responsabilités. L'idéologie terroriste du FLN a coûté très cher à l'Algérie, et ce n'est pas en reportant tout sur la torture pratiquée par l'armée française qu'on mettra fin à un système qui ne cesse de sacrifier ses propres enfants. Autant il est nécessaire de ne pas tricher avec notre refoulé, autant il est salutaire de s'engager ensemble, Français et Algériens dans un travail de mémoire dont le but serait enfin d'ouvrir l'avenir. Qui fera le pari de la réconciliation profonde de nos deux peuples ?

# Vidocq, le précurseur...

Chacun connaît le nom mythique de Vidocq. Ne serait-ce que par la série télévisée qui popularisa le personnage au cours des années 60/70. C'est à une découverte de cet homme extraordinaire que nous convient les éditions Laffont dans leur collection Bouquins.

Publiés en 1828, les *Mémoires* de Vidocq sont l'un des premiers ouvrages dont l'objet principal soit l'étude des mœurs des délinquants et de l'action de la police. Il accoutuma le public, friand de sensationnel, à ce type de récit. A ce titre on peut parler de précurseur en matière de récit policier en France.

C'est le revers d'une époque glorieuse que nous brosse Vidocq. La société sort du mouvement de la Révolution, elle connaît les fulgurances de l'Empire et la sérénité de la Restauration. Mais cette France pullule de voleurs, d'assassins, de faussaires, de chauffeurs en tout genre. C'est à la répression de ces derniers

que Vidocq, forçat évadé devenu chef de la police de sûreté, consacra son énergie et son existence. « *Que l'on ne s'y trompe pas, malgré la diffusion des lumières, l'éducation du peuple est encore à faire* » écrit-il et il ne néglige jamais de le rappeler « *derrière chaque délinquant il y a un homme qui n'a peut-être fauté que sous l'emprise du besoin et que la société se doit de réinsérer* ».

Son style privilégie la description des événements aux longues digressions oiseuses. Il n'est pas sans évoquer le mode narratif des maîtres du roman noir, qu'il semble, en quelque sorte annoncer et précéder.

En seconde partie, le lecteur découvrira « *Les voleurs* » étude sous forme d'articles de cette profession particulière. Un dictionnaire argot-français formant le gros du texte. Il est l'occasion de croiser un Vidocq réformateur et humaniste dont la force du propos est, parfois, hélas encore d'actualité.

Bruno DIAZ

Eugène-François Vidocq - « *Mémoires - Les voleurs* », Éd. Laffont, Collection Bouquins, prix franco : 163 F.

Parallèlement aux *Mémoires*, il est amusant de lire la biographie de Vidocq par Eric Perrin (prix franco : 125 F). L'auteur s'y est efforcé de démêler le vrai du faux de cette vie incroyable, complaisamment mise en scène par l'intéressé lui-même.

Nouvelle édition refondue et présentée par Xavier Walter

Prix franco 130 F

# Le Roi danse

Domage. La dernière production de Gérard Corbiau, « *Le Roi danse* », possède certes quelques mérites, mais surtout de trop gros défauts pour ne pas finalement décevoir.

« *Le Roi danse* », appartient à un cinéma qui fait de la musique une composante à part entière, et semble même avoir pour objectif la redécouverte de partitions tombées dans l'oubli. Dans cette veine, on pense par exemple au film d'Alain Corneau « *Tous les matins du monde* ». On peut discuter sur le point de savoir s'il faut exhumer toutes les oeuvres de Lully. Peu importe. Sur ce plan, Gérard Corbiau atteint son but. Il a un second mérite : celui d'avoir mis en lumière à quel point le jeune Louis XIV s'est servi de la danse comme d'un instrument politique, pour s'affirmer devant la Cour, devant les Grands pas encore asservis, réduits au rôle de satellites du Roi Soleil. Le ballet de Cour sera son premier instrument de propagande. Louis XIV s'y est produit dans une vingtaine de spectacles, dans les rôles d'Apollon, de Jupiter ou d'Alexandre. Son premier geste politique consistera à créer l'Académie royale de danse.

« *Le Roi danse* » a donc deux qualités. C'est pourtant insuffisant pour en faire une oeuvre réussie. Il s'en faut de beaucoup, surtout pour un film dont le fondement est historique. Corbiau accumule les détails invraisemblables (on voit mal, par exemple, Molière veiller seul au chevet

du roi, au mépris des règles draconiennes de l'étiquette). Mais là n'est pas l'essentiel. Les plus grosses invraisemblances du film de Corbiau sont les personnalités du roi et de Lully. Rien de moins ! Et comme ces deux personnages constituent évidemment la clef de voûte du « *Roi danse* », le film retombe comme un soufflé, avant que d'agacer. A trop vouloir prouver, Gérard Corbiau fait de Louis XIV dansant une espèce d'automate au regard dur, au visage fermé et inexpressif, qui semble n'avoir d'autre souci que d'en « mettre plein la vue » de la Cour et des spectateurs. Quant à Lully, caricaturé en pur arriviste totalement hystérique, il est encore plus mal loti. On en viendrait à oublier qu'il avait, sans doute, quelque talent.

Si l'on ajoute à cela une complaisance de Corbiau pour un esthétisme trop souvent gratuit, on comprend que « *Le Roi danse* », qui aurait pu être un grand film, n'est qu'une oeuvre mineure, par bien des côtés exaspérante. Et d'autant plus décevante qu'on aurait pu en attendre beaucoup.

Alain SOLARI

Une adaptation du scénario du film a été publiée en collection Folio sous le même titre (Folio n° 3453) - prix franco : 30 F.

Sur le même sujet l'on pourra lire le très beau livre « *Lully ou le musicien du Soleil* » de Philippe Beaussant (prix franco : 450 F).

Organisée par l'IFCCE, la prochaine session de politique appliquée se tiendra à Angers, les 27 et 28 janvier prochains.

Le thème en sera « *Le préambule de la Constitution de 1946* ».

Avec quatre ateliers :

- Nature et portée juridique du préambule.
- Sa mise en oeuvre.
- Comment a été liquidée la république sociale ?
- Stratégie pour refonder la république sociale.

Un bulletin d'inscription vous sera envoyé sur simple demande (tél. 01.42.97.42.57)

Renseignements complémentaires : tél. 06.80.57.80.30

Vient de paraître

**Cité**



Sommaire du numéro 35

Dossier "Entreprise"

- ◆ Pour l'entreprise libre par J. Blangy
- ◆ Salaires : l'austérité à perpétuité par Ph. Arondel
- ◆ L'homme dans l'entreprise selon la doctrine sociale de l'Eglise par J.L. Castro
- ◆ Qu'est-ce que l'économie sociale ? par C. Chrétien et J. Renard
- ◆ Régulation : une aussi longue histoire par Ph. Arondel

Magazine

- ◆ Retour sur la taxe Tobin par N. Inchauspé
- ◆ Quelle identité allemande par B. Renouvin
- ◆ Quid des quotas ? par Criton des Alpes

Prix du numéro : 45 F  
Abonnement un an (4 numéros) : 140 F

DISTINCTION

Notre ami et collaborateur Gérard Leclerc vient de recevoir un nouveau prix pour son essai *L'Amour en morceaux ?* Il s'agit du prix de l'essai de la Fondation Charles Oulmont qui lui a été remis le 8 décembre à l'Automobile Club de France en présence de plusieurs personnalités notamment de notre ami Philippe de Saint Robert.

CONGRÈS

La commission nationale du projet (ouverte à tous les adhérents) se réunira le 7 avril pour élaborer les textes qui seront soumis au Congrès de la NAR. Ce dernier aura lieu le 8 avril. Thèmes de cette année : « *Politique fiscale et redistribution du revenu national* » et « *Une politique de l'écologie* ».

RELIURES

Nous mettons à la disposition des lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une très belle reliure pleine toile bleue frappée d'une fleur de lys et avec inscription « *Royaliste* » dorée.

Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal. Elle est vendue au prix de 97 F franco.

Nous disposons aussi d'anciens numéros du journal pour compléter les collections (prix franco : 17 F pièce).

Vendus aussi par année complète (300 F franco) de 1977 à 1999 (sauf 1979).

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1<sup>er</sup>, 4<sup>e</sup> étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 10 F est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'« *abonné des mercredis* » annuelle (50 F) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 30 F).

Mercredi 27 décembre et mercredi 3 janvier - Pas de conférence en raison des vacances scolaires.

Mercredi 10 janvier - Affrontements au Proche-Orient, guerre civile en Algérie, terrorisme : les images du monde musulman sont presque toujours celles de la violence, et l'association d'idées

entre l'islam et la guerre sainte est largement répandue. Nous avons demandé à **Françoise GERMAIN-ROBIN** de nous aider à comprendre le conflit israëlo-palestinien, la logique des antagonismes politiques et sociaux à l'intérieur des sociétés arabo-musulmanes et la religion islamique. Journaliste à France Culture, et actuellement grand reporter à *L'Humanité*, spécialiste du Moyen-Orient, notre invitée a récemment publié un ouvrage (présenté dans *Royaliste*) qui met « *L'islam en question* » au fil d'un débat sans complaisance avec deux connaisseurs d'un monde qui demeure énigmatique pour beaucoup.

Pour recevoir régulièrement le programme des « *mercredis* » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une « *carte d'abonné* » (50 F pour l'année)

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : [royaliste@multimania.com](mailto:royaliste@multimania.com)
- ✓ Site internet : <http://www.multimania.com/royaliste>
- ✓ Téléphone : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie/répondeur : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de : *Royaliste* - CCP 18.104.06.N Paris

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... Profession : .....

Adresse : .....

.....

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

# Notes sur un cloaque

**A**ncien mais toujours actuel, l'article porte sur le scandale des marchés publics en Ile-de-France (1). Alain Duhamel y déplore la crise politique et la « fracture morale » en des termes d'une pertinente banalité qui se sont vite perdus dans le flot des commentaires. Mais les filets d'eau tiède peuvent contenir de violents poisons.

Tel est le cas. L'omniprésent chroniqueur est expert en décoctions meurtrières, qu'il verse goutte à goutte, à longueur d'année, avec des manières d'expert impartial mais bienveillant, et des poses de moraliste aux indignations circonspectes - mais toujours compatibles avec les normes d'une production journalistique rentable.

Cette fois, la saleté tient en une phrase, introduite par une bévue. Après avoir remarqué que les commissions occultes ont été réparties entre les principales formations politiques « *sous la houlette présumée des héritiers de l'homme du 18 juin* », Alain Duhamel écrit que « *la légende s'achève ici en cloaque* ». Il faut regarder de près cette opinion minuscule.

Pourquoi ?

Parce que c'est une abjection.

Parce que cette abjection vient s'ajouter à toutes celles qui sont efficacement répandues par le milieu antigauilliste, dans ses fractions les plus hypocrites.

Parce que ce trait empoisonné nous permet de deviner, sous le masque de la pureté civique, la jouissance de ceux qui commentent l'effondrement politique et moral du « gaullisme » et y prêtent discrètement la main. Hâter la fin des agonisants, c'est pour eux un plaisir sans danger,

qu'ils peuvent même présenter comme une bonne action.

Tout cela soulèverait le cœur si la misérable entreprise d'Alain Duhamel ne tournait pas au ridicule. Il y a erreur sur les personnes ! Aveuglé par sa haine, le vengeur masqué s'est trompé de godet !

Reprenons ses formules. Je ne sais pas à quoi ressemble une « houlette présumée », mais je n'ai pas aperçu de compagnon de la Libération, ni le moindre ministre du Général, parmi les personnalités mises en examen



dans l'affaire des lycées franciliens. D'ailleurs, même si un « héritier » était pris en faute, l'héritage demeurerait intact. Les soupçons qui pèsent sur Jean-Pierre Thomas, ancien trésorier du Parti républicain, signifieraient donc la ruine du libéralisme politique ? La tradition de Jean Jaurès et de Léon Blum se serait-elle effondrée depuis la mise en cause de trésoriers du Parti socialiste ? La passion partisane égare notre moraliste patenté.

Observons maintenant le « cloaque ». Il n'y surnage pas le plus petit débris de « légende », tout simplement parce que la France Libre n'est

en rien légendaire. C'est une entreprise effectivement libératrice, accomplie par des êtres de chair et de sang. C'est un acte historique qui éclaire l'avenir de notre nation, pas un conte rempli de divinités sanguinaires et de tape-durs frénétiques.

La mare aux scandales, pour y revenir, doit être regardée sans la moindre complaisance. Mais de ce consternant spectacle, nous tirons deux certitudes réconfortantes. L'une est anecdotique : la vertueuse sévérité d'Alain Duhamel nous assure que l'éminent commentateur n'a jamais participé aux agapes d'augustes fripons.

L'autre porte sur l'essentiel : les hauts personnages atteints par les scandales, ou qui le seront, sont étrangers aux héritages qu'on leur attribue. Jacques Chirac n'est pas le fils spirituel du général de Gaulle, mais le fruit du radicalisme corrézien et du pompidolisme : l'esprit de la Résistance, de la Libération, de la République gaullienne lui est indifférent. Sinon il n'accepterait pas l'hégémonie américaine, sinon il n'aurait pas consenti au quinquennat. Lionel Jospin, qui devrait lui aussi être amené à s'expliquer sur le financement de son parti et de ses propres campagnes, est un apparatchik chanceux qui a démontré, comme son futur rival, son absence de convictions. Sinon, il ne se serait pas rallié aux thèses néo-libérales.

Un reniement déconsidère le renégat, non ce qu'il renie. La tradition gaullienne est intacte, comme celle du socialisme et du libéralisme français. Elles permettent de juger politiquement le président de la République et le Premier ministre, et de préparer la sanction électorale de leur choix politiques. Ces traditions constituent, surtout, des sources d'inspiration toujours neuves, qui permettront de fonder ou de refonder les partis politiques dont la France a besoin.

**Bertrand RENOUVIN**

(1) *Libération*, 8 décembre 2000.